



Paris, le 07 août 2014.

ETANDEX

32, rue Robert Thomas
91400 Saclay

A l'attention de Monsieur BERTHEZENE.

Objet : Procédé KAUTHON.

Monsieur,

Nous vous annonçons que notre procédé KAUTHON a été bien validé par le CSTB, et bénéficie désormais d'une ATEX n° 2092.

Le procédé KAUTHON s'applique aux locaux ayant un classement UPEC au plus U4P4SE3C2 et nécessitant une étanchéité et isolation phonique, d'une épaisseur moyenne de 10,5 cm.

Le KAUTHON permet également de participer à la réduction de la transmission des vibrations des équipements courants ou vibrants : machine à laver, vibrations, roulement, bruits de pas, chutes d'objets.

- Une réduction du niveau de bruit de choc pondéré $\Delta L_w = 24$ dB.
- Un indice d'affaiblissement acoustique $R'_w (C ; C_{tr}) \geq 62 (-2 ; -7)$ dB.

Nous serons en mesure de vous transmettre l'ATEX KAUTHON lors de la réunion de lancement du procédé qui aura lieu fin Octobre 2014 (date précise restant à définir).

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Hassan GOUAIR
Directeur du Développement